

# L'OPÉRATION SAC DE BLÉ BIO SE CONCRÉTISE

Suite à la convention Sacs de blé bio, la première de ce type en France. La signature fut officialisée le 19 octobre 2015 par Sébastien Lecornu, président du conseil départemental, et Gilles Lancelin, ancien président du Cija du sud-est de l'Eure. L'aventure continue. Cette convention de prêt à usage concerne environ 5,30 hectares destinés à la déviation du centre-ville de Saint André de l'Eure. Cette parcelle en friche depuis 15 ans a donc retrouvé ses origines premières par l'implantation de sarrasin bio le mardi 29 juin. *« Au début, nous sommes partis sur un semis d'avoine bio, mais l'opération a pris du retard, certification, flores d'adventices importantes, printemps particulièrement humide, du coup nous sommes partis sur un semis de sarrasin bio »*, raconte Denis Piquepron, président du Cija du Sud Est de l'Eure. Faisant de plus en plus d'adeptes, les JA du Sud Est ont innové. La

parcelle étant en friche depuis longtemps, la conversion immédiate en agriculture biologique est censée être plus courte (conversion classique, trois ans). Cette démarche a débuté fin 2015. Après deux recours payant auprès de l'organisme certificateur, ils ont obtenu la certification immédiate le 15 juin 2016 ce qui permettra une meilleure valorisation des bénéfices qui iront aux associations locales. N'oublions pas que Sacs de blé est une action humanitaire valorisant le foncier. Cette année, Sacs de blé, ce sont 20 ha cultivés dans toute l'Eure (Les Andelys, Cormeilles, le Roumois, le Sud Est et Neubourg).